



Nomination ministérielle - Avis d'opportunité

Date limite : 17 mars, 2025

Le Conseil national de développement économique des Autochtones (CNDÉA) cherche à constituer une liste de candidats à considérer pour les postes vacants au sein de son Conseil, ainsi que pour les postes exécutifs de Président, Vice-Président et Ex-Officio.

Le Conseil national de développement économique des Autochtones est la seule organisation nationale apolitique de ce type au Canada dont le mandat est de fournir des conseils et une orientation stratégiques en matière de politiques au gouvernement fédéral. Le Conseil cherche à mettre en évidence les enjeux liés au développement économique des communautés Autochtones et travail à soutenir et élever les opportunités et politiques qui renforcent et mets en pratique sa vision de la réconciliation économique.

Créé en 1990, le CNDÉA sert de lien important entre la gestion politique, les législateurs, les ministères gouvernementaux, ainsi que les leaders d'affaires et de communautés autochtones et non autochtones. Le CNDÉA est composé de leaders d'affaires et de communautés provenant des Premières Nations, des Inuits et des Métis à travers le Canada, et conseille sur toutes les questions liées au développement économique des Autochtones et aide les gouvernements à répondre aux besoins et aux circonstances uniques des peuples Autochtones.

Le Conseil est un organisme dont les membres sont nommé par le ministre des Services aux autochtones Canada (SAC), mais s'engage à offrir ses recommandations à travers tous les départements du gouvernement fédéral. Le Conseil national de développement économique des Autochtones est composé d'un maximum de 13 membres, nommés par le ministre des SAC, dont un sera désigné par ce dernier en tant que président du Conseil et un autre en tant que vice-président.

Les membres du Conseil sont nommés pour divers mandats et peuvent résider partout au Canada. Le CNDÉA organise de 4 à 6 réunions en personne par an, ainsi que 4 conférences téléphoniques environ, au besoin. Les réunions peuvent avoir lieu dans différentes régions du pays. Les membres allouent environ 30 jours pour les réunions (y compris le temps de voyage, de préparation et les dates des réunions), ainsi que 5 jours supplémentaires pour d'autres tâches liées au CNDÉA. Les responsabilités sont attribuées par le président du CNDÉA, mais peuvent inclure la recherche, l'examen des politiques du Conseil et un engagement renforcé avec le gouvernement, le public, les communautés et les groupes Autochtones.



COMPÉTENCES ET QUALITÉS ESSENTIELLES

Éducation

- Dois détenir un diplôme universitaire ou posséder une combinaison acceptable d'études, de formation ou d'expérience.

Expérience

- Expérience substantielle et démontrable en gouvernance en tant que leader de communauté autochtone ou d'entreprise. La reconnaissance des réalisations dans ce rôle est un atout.
- Reconnu et respecté par ses pairs et par les communautés concernées pour sa discrétion et sa fiabilité.
- Qualités de leadership démontrées telles que la responsabilité, l'intégrité, la tolérance, la confiance en soi. Orienté vers les résultats et capable de prendre des décisions difficiles.
- Expérience en gestion exécutive au sein d'une organisation nationale ou régionale.
- Expérience dans la représentation des points de vue d'un groupe spécifique ou de l'intérêt public au sein d'organisations de développement financier et d'affaires.
- Connaissance des principes d'affaires et du cycle économique, y compris la planification des affaires, le marketing, le financement, et la diligence raisonnable dans la formulation de recommandations liées aux investissements.

Connaissances

- Connaissance du mandat et du rôle du Conseil national de développement économique des Autochtones.
- Expertise dans les activités liées au développement économique des Autochtones et aux priorités connexes (par exemple, innovation, développement de l'entrepreneuriat autochtone, emploi des jeunes, les partenariats, les secteurs industriels, les opportunités de financement et d'information pour les PME).
- Connaissance des enjeux actuels et émergents liés aux peuples Autochtones du Canada, compréhension approfondie de leurs cultures et de leur vision pour le pays.
- Compréhension des politiques publiques liées au développement économique des Autochtones.

Compétences constituant un atout

- Expérience préalable dans un organisme de gouvernance, tel qu'un conseil d'administration.
- Efficacité à communiquer les points de vue d'une population ciblée points à des organisations extérieures.



Le Conseil national de développement économique des Autochtones

- Compréhension démontrée des besoins des clients et capacité à fournir des conseils stratégiques en matière de développement des affaires et d'économie des Autochtones.
- Compétences en communication, en particulier la capacité d'agir en tant que porte-parole du Conseil lors d'événements publics.
- Capacité à travailler en étroite collaboration avec des représentants du secteur privé et public, ainsi qu'en partenariat avec des parties prenantes Autochtones.
- Expérience et efficacité en matière de négociation et de conciliation.
- Expérience en planification stratégique.

Adéquation avec les priorités actuelles du Conseil

- Expertise dans les activités liées au développement économique des Autochtones et les priorités stratégiques du CNDÉA (par exemple, développement d'une stratégie économique nationale pour les Autochtones, promotion de la réconciliation économique, développement économique régional pour les Autochtones, réduction de l'écart de données sur les principaux indicateurs économiques autochtones).
- Compréhension des politiques publiques affectant le développement économique des Autochtones.
- Équilibre d'expertise sectorielle: perspectives urbaines, rurales, nordiques et communautaires autochtones.
- Expertise complémentaire ou intérêts professionnels dans des domaines tels que la fabrication, le tourisme, le commerce, les institutions financières, le développement économique communautaire, le développement des ressources, les technologies de l'information, le conseil, etc.

Caractéristiques personnelles

- Normes éthiques élevées et intégrité
- Penseur indépendant avec un jugement consistant
- Respect, équité et impartialité
- Tact et discrétion
- Compétences interpersonnelles
- **Volonté de voyager à trois réunions du CNDÉA à travers le Canada par année.**
- Esprit d'équipe et compétences en communication solides

Exigences linguistiques

- La maîtrise des deux langues officielles est préférable.

Représentation démographique

- Prise en compte des facteurs de représentation régionale.
- Prise en compte des facteurs d'équité en matière d'emploi, y compris la représentation des genres.



Conditions d'emploi / Candidats

- Dois être citoyen canadien ou résident permanent en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.
- Dois être d'ascendance autochtone canadienne (Premières Nations, Métis ou Inuit).
- Dois respecter les exigences de la *Loi sur les conflits d'intérêts* ainsi que les lignes directrices relatives à l'activité politique et éthique des titulaires de charges publiques à temps partiel.
- Ne dois pas accepter ou occuper un poste ou un emploi incompatible avec ses fonctions et obligations.
- Dois être prêt à voyager et à travailler de longues heures au besoin.

Rémunération : Actuellement en cours d'examen par le ministre

Informations supplémentaires

Les membres du Conseil peuvent résider n'importe où au Canada. Le gouvernement est engagé à veiller à ce que les nominations reflètent la diversité des régions du Canada, des langues officielles, ainsi que l'équité en matière d'emploi et la diversité concernant les femmes, les peuples autochtones, les personnes handicapées et les minorités visibles.

Le candidat sélectionné devra respecter les lignes directrices éthiques et politiques relatives aux titulaires de charges publiques. Ces lignes directrices sont disponibles dans le document *Pour un Gouvernement ouvert et responsable*, Annexe A : <https://www.pm.gc.ca/fr/nouvelles/notes-dinformation/2015/11/27/gouvernement-ouvert-et-responsable>

Le candidat retenu sera soumis à la *Loi sur les conflits d'intérêts*. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Web du Bureau du commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique : <https://ciec-ccie.parl.gc.ca/fr/Pages/default.aspx>

Les candidats intéressés doivent envoyer leur curriculum vitae et/ou leur lettre de candidature avant le 17 mars, 2025 à l'attention de :

Erin Downey

Gestionnaire

Secrétariat du Conseil national de développement économique des Autochtones

Services autochtones Canada

cndeaniedbsecretariat@sac-isc.gc.ca